Laurel, le 17 février 2016

Bonjour Madame,

Je suis citoyenne de Laurel, dans la Municipalité de Wentworth-Nord.  Le Programme est très valable, mais peu réalisable sous sa forme actuelle dans notre village, Laurel.  À défaut d’un réceptacle composteur de taille agricole ou industrielle érigée sur l’immense terrain de la Municipalité, de plus de 120 acres, comme s’en vante la Conseil et qui pourrait être fourni la société Actium ou un équivalent, je vois mal le transport de matières organiques sur de centaines de kilomètres, GES oblige!  Il faudrait plutôt, si telle était l’option retenue, acheminer ces matières, qui seront de toute manière infimes, considérant la population et la densité démographique des villages de Laurel et de St-Michel de Wentworth, incluant la partie Lac des Seize Iles à Laurel, côté riverain des lacs, et après entente avec les municipalités de Harrington  pour Laurel et de Chatham-Brownsburg, Mironor, par exemple,pour St-Michel, comme il existe déjà des ententes au niveau du service des incendies et au niveau de la santé, et cela en dehors des limites de la MRC des Pays d’en-Haut, soit avec Argenteuil.  Pour diminuer toute pollution, j’aimerais donc faire une recommandation en ce sens – Recommandation numéro 1

Quant aux bacs bruns, les personnes qui ont déjà des bacs ne doivent pas se voir imposer d’autres bacs, uniquement parce que le Conseil municipal ne veut pas imposer à l’Administration cette tâche encombrante de s’occuper de moins de 1500 habitants sur son territoire, ce qui correspond à bien peu de numéros civiques. Pour éviter cette paresse administrative, j’aimerais donc faire une recommandation en ce sens – Recommandation numéro 2

En raison de la tempête, il m’est impossible de me rendre à la réunion et, pour cette raison, je m’adresse à vous pour que vous acheminiez ces propositions aux intéressés dans le cadre de la consultation publique à Saint-Sauveur

Veuillez agréer, Madame, l’expression de mes meilleurs sentiments.

Mireille Delisle, citoyenne de Laurel